

FORMATIONS PROFESSIONNELLES HYPNOSE PLURIDISCIPLINAIRE & HYPNOTHÉRAPIE

DOSSIER D'INSCRIPTION - AUTOMNE 2014

PHOTO
D'IDENTITÉ



NOUS CONTACTER : 01 40 33 01 14 - www.ecole-centrale-hypnose.fr

BULLETIN À EXPÉDIER À : ECH - TELLERGIUM - 21, passage Gambetta - 75020 PARIS

1. VOS COORDONNÉES

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE : EMAIL :

PROFESSION :

2. FORMATION(S) CHOISIE(S) - MERCI DE COCHER LES CASES CORRESPONDANTES A VOS CHOIX DE FORMATION : INTITULÉS ET VILLE

INTITULÉS DE FORMATIONS	JOURS	SESSIONS PAR VILLE : DATES		
		<input type="checkbox"/> BORDEAUX	<input type="checkbox"/> PARIS	<input type="checkbox"/> NANTES
<input type="checkbox"/> FORMATION HYPNOSE PLURIDISCIPLINAIRE	16	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> TECHNICIEN EN AUTO-HYPNOSE	4	DU 16 AU 19 OCT. 2014	DU 20 AU 23 NOV. 14	DU 27 AU 30 NOV. 14
<input type="checkbox"/> PRATICIEN EN HYPNOSE 1	8	DU 27 AU 30 NOV. 2014 + DU 11 AU 14 DÉC.14	DU 10 AU 17 JANV. 15	DU 24 AU 31 JANV. 15
<input type="checkbox"/> PRATICIEN EN HYPNOSE 2	4	DU 8 AU 11 JANV. 15	DU 5 AU 8 FÉV. 15	DU 5 AU 8 MARS 15
<input type="checkbox"/> FORMATION HYPNOTHÉRAPIE : PRATIQUE	9	<input type="checkbox"/> BORDEAUX	<input type="checkbox"/> PARIS	
<input type="checkbox"/> ANAMNÈSE ET QUESTIONS THÉRAPEUTIQUES	3	DU 11 AU 13 FÉV. 15	DU 6 AU 8 JUILLET 15	
<input type="checkbox"/> DÉCODAGE DES VALEURS MOTIVATIONNELLES	2	14/15 FÉVRIER 15	9/10 JUILLET 15	
<input type="checkbox"/> ELABORATION DE MÉTAPHORES	2	19/20 MARS 15	11/12 JUILLET 15	
<input type="checkbox"/> EMPREINTES ÉMOTIONNELLES DE L'ENFANCE	2	21/22 MARS 15	15/16 JUILLET 15	
<input type="checkbox"/> FORMATION HYPNOTHÉRAPIE : MAÎTRISE	8	PARIS		
<input type="checkbox"/> PROTOCOLE DE BASE ET GESTION DES ADDICTIONS	2	17/18 JUILLET 15		
<input type="checkbox"/> RÉGRESSION, RECADRAGE, MODÉLISATION, TOURNER LA PAGE	3	DU 21 AU 23 JUILLET 15		
<input type="checkbox"/> GESTION DE LA DOULEUR	1	24 JUILLET 15		
<input type="checkbox"/> DEUILS, TRAUMAS, STRESS, SOMMEIL, CONFIANCE EN SOI	2	25/26 JUILLET 15		
<input type="checkbox"/> SOUTIEN À L'INSTALLATION PROFESSIONNELLE	1	PARIS		
		DATE À DÉFINIR		
<input type="checkbox"/> SUPERVISION : DIPLÔME	2	PARIS		

12/13 DÉCEMBRE 15 OU 14/15 DÉCEMBRE 2015

3. CONDITIONS TARIFAIRES ET VALIDATION D'INSCRIPTION

Se référer à la documentation « **TARIFS - FORMATIONS PRO** » pour connaître :

- Les tarifs de base, les réductions, les tarifs spéciaux, les possibilités de financement ...
- Les modalités d'inscription et de règlement

4. PIÈCES À FOURNIR AVEC LE BULLETIN D'INSCRIPTION

- Une photo d'identité récente
- Les conditions générales d'inscription
- Le code éthique & le règlement intérieur
- Votre règlement (arrhes ou règlement complet)

LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

À joindre datées et signées à tout dossier d'inscription

Les présentes conditions générales d'inscription s'appliquent
à l'ensemble des formations, stages et ateliers proposés par l'Ecole Centrale d'Hypnose.

1.1 CONDITIONS D'INSCRIPTION ET RÈGLEMENT DES PRESTATIONS

- Lorsqu'une personne physique entreprend une formation ou un cours à titre individuel et à ses frais, l'inscription est prise en compte à réception du bulletin d'inscription dûment complété. Celui-ci doit être accompagné d'une photo d'identité et d'un chèque d'arrhes d'un montant correspondant aux conditions spécifiées sur le dit bulletin.
- Pour faciliter l'organisation des stages et pour une communication efficace entre le centre de formation et le participant, ce dernier s'engage à délivrer une adresse mail valide à laquelle il recevra les informations nécessaires au bon déroulement de sa formation.
- Le règlement (solde) doit obligatoirement intervenir dans sa totalité 15 jours avant le début de la formation. Dans le cas contraire, l'organisme de formation se réserve le droit de refuser l'inscription à la formation ou au cours. Une pénalité de retard au taux d'intérêt légal en vigueur pourra être appliquée pour toute somme demeurée impayée à son échéance, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure.
- Le solde réglé ne sera pas encaissé avant le début de la formation.
- Le stagiaire est tenu de signer la feuille de présence mise à sa disposition au début de chaque stage.

1.2 CONDITIONS D'ANNULATION

Toute confirmation d'inscription est soumise aux conditions suivantes :

- Une convocation qui n'aurait pas été reçue par le participant n'aura en aucun cas valeur d'annulation de l'inscription (les dates et les lieux de formation étant indiqués dès l'inscription).
- **Jusqu'à 15 jours** : l'annulation totale d'une formation ou d'un cours est acceptée par écrit sans frais, excepté les **frais de dossier - Soit 100 €**.
- **De 14 à 11 jours** : l'annulation totale d'une formation ou d'un cours est facturée 25% de son prix.
- **De moins de 10 jours au jour 0** : l'annulation totale d'une formation ou d'un cours est facturée 100% de son prix.
- Une fois la formation ou le cours commencé, **il est dû dans sa totalité**.
- Des frais de dossier d'un montant de 100 € seront systématiquement retenus, quel que soit le délai d'annulation.
- L'organisme de formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le lieu de son déroulement, l'ordre ou le contenu de son programme, le choix des formateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent et/ou si le nombre de participants est insuffisant.

1.3 MOYENS TECHNIQUES ET RESPECT DES DROITS D'AUTEUR

- L'organisme formateur met à disposition les moyens matériels strictement nécessaires au stage. En conséquence, le stagiaire s'interdit notamment d'introduire, dans quelque système informatisé que ce soit, des données qui ne seraient pas strictement liées et nécessaires à sa formation.
- De la même façon, il s'interdit de falsifier, dupliquer, reproduire directement ou indirectement les logiciels, progiciels, CDROMs, DVD ou tout autre support de cours mis à sa disposition pour les besoins de la formation et/ou auxquels il aura accès ainsi que de transmettre de quelque façon que ce soit des données propres au centre de formation.
- Dans le respect de la protection des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle, les enregistrements audio et vidéo sont autorisés uniquement par accord écrit entre le participant et le centre de formation.

1.4 INFORMATIONS PRATIQUES

- Les frais d'hébergement, de restauration, et de transport sont à la charge du participant.
- Une attestation de formation peut être remise sur demande à chaque fin de cycle.

Toute inscription implique la pleine acceptation des présentes conditions générales s'appliquant à toutes les formations dispensées par l'Ecole Centrale d'Hypnose. L'inscription devra également comporter le formulaire des droits de diffusion entièrement complété.

ÉCOLE CENTRALE D'HYPNOSE

Dany Dan DEBEIX

TELLERGIUM sarl
21, Passage Gambetta - 75020 Paris
Tél. 01 40 33 01 14
Fax 01 43 58 40 82
SIRET 385 327 358 0001 | APE 923B

Ajouter la mention manuscrite : « Lu et approuvé - Bon pour accord »

Fait en double exemplaire, à

Le

Signature



LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

À joindre daté et signé à tout dossier d'inscription

- Toutes nos formations sont exigeantes et complètes.
- Nous accordons une grande importance à la qualité de notre enseignement. Chaque session de formation s'effectue dans un cadre adapté, de façon respectueuse et intègre.
- Le niveau des formations est toujours tiré « vers le haut », chaque personne reste libre de choisir ce qu'elle décide de retenir, les plus pointilleuses ne sont jamais laissées pour compte.
- Lors de chaque cours, des supports pédagogiques actualisés sont remis aux participants pour optimiser leur compréhension et faciliter l'entraînement personnel.
- Le passage d'un niveau à l'autre est soumis à l'approbation des enseignants en fonction des aptitudes de l'élève.
- Entre chaque cycle de cours, une journée d'exercices peut être proposée aux élèves qui veulent se perfectionner, qui n'ont pas la possibilité de s'entraîner ou qui connaissent des difficultés.
- L'obtention du diplôme de Praticien en Hypnothérapie est subordonnée à un examen et à certaines conditions - Se référer au « Livret de Présentation - Le module de supervision ».
- Des enquêtes de satisfaction confidentielles sont effectuées à chaque fin de cycle.
- Afin d'assurer le bon fonctionnement de nos formations, nous nous laissons toujours le choix de refuser ou d'exclure toute personne ne respectant pas ce règlement.

ÉCOLE CENTRALE D'HYPNOSE

Dany Dan DEBEIX

TELLERGIUM *pari*
21, Passage Gambetta - 75020 Paris
Tél. 01 40 33 01 14
Fax 01 43 58 40 82
SIRET 385 327 358 0001 | APE 923B

Ajouter la mention manuscrite :
« Lu et approuvé - Bon pour accord »

Fait en double exemplaire, à

Le

Signature



LE CODE ÉTHIQUE

À joindre daté et signé au bulletin d'inscription
pour toute inscription aux formations professionnelles

Mes engagements en tant que Praticien en Hypnothérapie

1. Travailler selon le principe du cycle de formation de l'Ecole Centrale d'Hypnose.
2. Garder à l'esprit face à mes patients ou mes interlocuteurs, que l'auto-hypnose se suffit à elle-même.
3. Ne jamais appliquer l'hypnose contre la volonté du patient.
4. Considérer mon travail comme un service et l'effectuer avec respect et intégrité.
5. Maintenir la confidentialité du contenu des séances : respect du secret professionnel.
6. Orienter vers un autre praticien en hypnose toute personne pour laquelle je ne me sens pas un soutien approprié. En cas de nécessité, ne pas hésiter à faire appel aux instances médicales.
7. Mettre régulièrement à jour ma formation pour faire évoluer mes résultats.
8. Pratiquer l'hypnose seulement dans le cadre de ma pratique professionnelle d'aide et donc, de mes compétences.
9. Participer à une séance de supervision dispensée par l'E.C.H., au minimum une fois par an.
10. Être conscient de la valeur de mon travail dans le respect de la concurrence.
11. Me conformer à l'éthique de l'E.C.H. dans le respect et la liberté des personnes, hors de toute démarche politique, religieuse, philosophique, financière, sexuelle ou sectaire.

Nous rappelons dans chaque session de formation les principes d'éthique et les limites d'action professionnelle en fonction des compétences et domaine d'activité. Les Praticiens en Hypnothérapie diplômés de l'E.C.H. s'engagent à utiliser l'hypnose avec intégrité et uniquement dans le cadre de leur pratique professionnelle (d'aide ou thérapeutique).

Les Hypnothérapeutes doivent justifier de la possession d'un diplôme permettant l'exercice d'une profession médicale ou paramédicale (médecin, chirurgien-dentiste, infirmier, sage-femme, psychologue, ostéopathe, étioopathe, éducateur de santé, etc.).

ÉCOLE CENTRALE D'HYPNOSE

Dany Dan DEBEIX

TELLERGIUM Carl
21, Passage Gambetta - 75020 Paris
Tél 01 40 33 01 14
Fax 01 43 58 40 82
SIRET 385 327 358 0001 | APE 923B

Ajouter la mention manuscrite :

« Lu et approuvé - Bon pour accord »

Fait en double exemplaire, à

Le

Signature